

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES/HELPE
CANTON DE FOURMIES
COMMUNE DE WALLERS-EN-FAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

<u>NOMBRE DE MEMBRES</u>		
<u>En Exercice</u>	<u>Présents</u>	<u>Votants</u>
10	9	9
<u>DATE DE LA CONVOCATION</u> 12/01/2024		
<u>DATE D’AFFICHAGE</u> 12/01/2024		
<u>Objet de la Délibération 2024-01-01</u> Arrêt du Projet PLUi de la CCSA		

SEANCE DU 18 JANVIER 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le jeudi 18 janvier à 18 heures 30, le Conseil Municipal s’est réuni en session ordinaire à la Salle polyvalente sous la présidence de Monsieur Bernard Navarre, Maire, et sur convocation qui lui a été adressée trois jours à l’avance, conformément à la loi.

Étaient présents : NAVARRE Bernard - COLLE Stéphane- VISEE Gérard –FOUQUART Gérard- CAUDRELIER Jean-Luc – LINGUET Justine – BLANC Véronique – FOLB Céline - MAES Xavier

Était absente excusée : LEULLIETTE Bérangère-

Secrétaire de séance : LINGUET Justine

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la note relative aux étapes clés après l’arrêt de projet du PLUi de la CCSA en date du 18 octobre 2023 : la consultation des communes ayant lieu de cette date jusqu’au 18 janvier 2024.

L’avis des communes peut prendre 3 formes :

- Avis favorable
- Avis favorable sous réserve de modifications
- Avis défavorable

Après en avoir délibéré et à l’unanimité, le Conseil Municipal émet un avis **favorable** sur les orientations d’aménagement et de programmation (OAP).

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme
Publié et transmis en Sous-Préfecture pour
exécution
Le Maire,
B. NAVARRE.

Publié sur le site internet le : 19/02/2024
Envoyé et reçu en préfecture le : 22/01/2024